

**Appel à candidature**  
**« Ecoles Wallonie#Demain »**



La Wallonie est en mouvement !

Toujours plus d'écoles, d'entreprises, de pouvoirs locaux, d'associations, de quartiers, etc. font des choix en faveur de l'environnement.

Ensemble ou séparément, dans leur sphère privée ou professionnelle, les citoyens remettent en question leurs modes de consommation et de production. Certains s'engagent et deviennent « acteurs du changement ». D'autres cherchent encore comment se réapproprier leur destin. Il s'agit clairement de changer nos habitudes pour préserver notre planète dans toutes ses composantes.

**« Une autre Wallonie est à venir »**

Dans ce cadre, la Wallonie intensifier son soutien aux acteurs de la transition.

Elle lance, aujourd'hui, **un appel aux écoles wallonnes de l'enseignement primaire et secondaire qui souhaitent construire leur projet d'établissement autour de l'environnement et de la transition écologique.**

## **COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?**

### **1/ Désigner 2 classes exemplaires**

Au sein de votre établissement, il vous faudra choisir deux classes « exemplatives » qui porteront le projet Wallonie#Demain.

⇒ *Rencontres avec des experts en matière de transition écologique, mise en œuvre du projet, organisation d'évènements concrets, présentation des changements aux autres élèves, aux parents, au corps enseignement, agents administratifs ou d'entretien, etc.*

Pour mener à bien le projet Wallonie#Demain, **les deux classes désignées seront coachées par une association environnementale**

## **coutumière avec la sensibilisation à l'environnement et/ou la transition écologique.**

- ⇒ Un appel à candidature a également été lancé à destination du secteur associatif-cible.
- ⇒ Une fois les lauréats désignés, vous serez mis en contact avec votre association « coach ». **C'est elle qui prendra en charge le suivi administratif et budgétaire.**

## **2/ Construire votre projet Wallonie#Demain**

La Wallonie a d'ores et déjà pointé des thématiques-phares : **qualité de l'air, qualité de l'eau, tri des déchets et alimentation durable**. Voilà qui fait sans doute référence à des préoccupations quotidiennes au sein de votre établissement.

Elles sont développées dans la **nouvelle plateforme web de sensibilisation à l'environnement initiée par la Wallonie**. « **Drôle de planète** » permettra, en effet, à vos élèves, de 5 à 18 ans, d'être mieux conscientisés à ces thématiques environnementales et ce, de manière très concrète !

- ⇒ *Utilisez cet outil comme base de votre projet Wallonie#Demain!*
- ⇒ *Dès la mi-septembre, il sera à votre disposition sur le web, via l'adresse <https://www.droledepanete.be>*

Votre projet Wallonie#Demain devra obligatoirement être construit autour de **3 axes de travail** :

- Les 2 premiers axes devront être inspirés de 2 thématiques développées par la plateforme web « Drôle de Planète »
- Le 3ème axe est laissé à votre appréciation. Il devra correspondre à une préoccupation spécifique de votre établissement et de son territoire.

!!! Votre projet devra inclure **l'organisation d'un évènement « grand public »**. Tout le personnel de votre établissement, les élèves, les parents, voire les riverains, le pouvoir communal etc. seront ainsi conscients de votre engagement en faveur de la Wallonie de demain.

- ⇒ *D'une visibilité particulière lors d'une fête scolaire à la création d'une activité de sensibilisation tous publics, soyez créatifs !*

!!! Votre projet devra également intégrer **au moins une rencontre avec un acteur de terrain** de l'un des axes de travail.

⇒ *Agriculteur, entrepreneur en circuits courts, coopérative en énergie verte, spécialiste de la qualité de l'air, etc.*

Cette confrontation avec le terrain pourra être réalisée au sein de votre établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

### **3/ Elaborer un budget estimatif**

Lors du dépôt de votre candidature, vous devrez proposer un budget estimatif. Celui-ci intégrera **tous les frais inhérents à la mise en œuvre de votre projet d'établissement Wallonie#Demain.**

⇒ *Veillez donc à penser à tout le matériel utile, le recours à un ou plusieurs acteurs de terrain, les déplacements de vos élèves, etc.*

Dans votre budget estimatif, il est indispensable de bien inscrire un **minimum de 8 jours de coaching** (2 jours de préparation et 3 x 1/2 jour d'animation x 2 classes « exemplatives ») dispensés par l'association de sensibilisation à l'environnement qui vous coachera.

Si, vu l'ampleur de votre projet Wallonie#Demain, il vous semble utile d'intégrer davantage de jours de suivi, veuillez le mentionner clairement dans votre budget estimatif.

⇒ *Le tarif identifié par journée de travail pour un travailleur d'association environnementale est fixé à 350 € (tous frais et toutes taxes comprises)*

**Le budget de votre projet, tout compris, ne pourra pas excéder 5000 €.**

Notez que si votre établissement est désigné « Wallonie#Demain », **vous n'aurez pas à gérer le budget.** C'est l'association-coach qui en aura la charge.

### **4/ Déposer votre projet.**

Une fois rédigé et complet, nous vous proposons de **déposer votre projet au moyen du formulaire disponible via la site [www.walloniedemain.be](http://www.walloniedemain.be)**

Veillez à compléter tous les champs, sans quoi votre candidature ne pourra pas être validée et votre projet ne pourra pas être analysé par le jury Wallonie#Demain.

### **TIMING A RESPECTER**

- Cet appel se clôturera le 15 octobre 2018. **Toute candidature introduite après le 15 octobre 2018 ne sera pas prise en considération.**
- En novembre 2018, les autorités wallonnes analyseront les différents projets par la suite pour une annonce officielle la première quinzaine du mois de décembre environ.
- **La mise en œuvre de votre projet pourra débuter début janvier et devra être clôturée au 30 juin 2019.**

### **CRITERES D'EVALUATION**

L'adéquation de votre projet avec les **critères énoncés plus haut** sera essentielle :

- identification de 2 classes « exemplaires » ;
- définition d'objectifs clairs et précis au niveau des changements à opérer dans les habitudes de vie actuelles de votre établissement ;
- construction du projet Wallonie#Demain autour de 3 thématiques liées à la sensibilisation à l'environnement et à la transition écologique au regard des spécificités de votre établissement ;
- utilisation réelle de la plateforme web de sensibilisation à l'environnement « Drôle de Planète » ;
- phasage réaliste de la mise en œuvre de votre projet ;
- visibilité pour le « grand public » de votre projet, dans ses différentes étapes et lors de son aboutissement ;
- confrontation avec des acteurs de terrain ;
- réalisme budgétaire.

Les **autres critères d'évaluation** sont :

- L'originalité du projet ;
- L'intégration, au cœur de votre projet, de tous les publics en lien direct ou indirect avec votre établissement ;
- La prise en considération de tous les aspects de la transition écologique dans votre projet (matériaux recyclés, communication verte, etc).

## **INFORMATION COMPLEMENTAIRE**

Pour toute demande d'information complémentaire, la Cellule Relais Mandataires Citoyens du Cabinet du Ministre Carlo DI ANTONIO est à votre disposition par mail ([cellule.rmc@gov.wallonie.be](mailto:cellule.rmc@gov.wallonie.be)) ou par téléphone (081/710.310).